Observer pour des fourrages de qualité
ELEVEUR DE FOURRAGE

Note Patur'RA

Note N°4– semaine 11 – lundi 13 mars 2017

La Chapelle de Mardore 650M
Cumul température 01/02 :204°c

Villechenève-670M
Cumul température 01/02 :214°c

longes –400 M
Cumul température 01/02 :313°c

Bibost- 400 M
Cumul température 01/02 : 300° c
Croissance : 33kg MS/ha/j
4.6 cm dans les parcelles
Mise à l'herbe quelques heures par jour

St Martin en Haut 750 M
Cumul température 01/02 :243°c

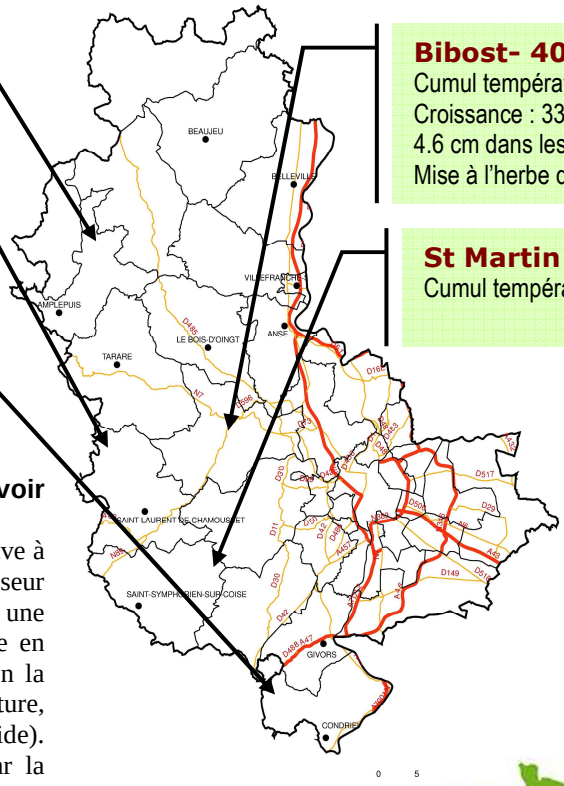

Anticiper ces achats de fourragère pour pouvoir choisir les espèces et les variétés

La période de mise en place des prairies de printemps arrive à grand pas, il faut dès à présent vous rapprocher de votre fournisseur pour pouvoir encore choisir les variétés. Lorsque l'on sème une prairie, il convient de réfléchir à la stratégie que l'on va mettre en place sur la parcelle concernée : pour quelle durée implante t on la prairie, quelle sera sa destination principale (ensilage, pâture, fenaison), quel est le potentiel du sol (profond, séchant, humide). Aujourd'hui, des mélanges « tout fait » sont commercialisés par la plus part des semenciers, mais ils ne correspondent pas tous à toutes les situations. Il faut absolument vérifier la compatibilité des espèces avec vos objectifs. Les principales espèces composant le mélange, doivent répondre à vos besoins. Par exemple je n'implanterais pas un mélange avec dominante dactyle sur une parcelle consacrée uniquement au pâturage. Une fois que l'on a vérifié la compatibilité des espèces, on fera une sélection sur les meilleures variétés possibles ou celles qui correspondent le mieux à notre mode d'exploitation. Pour faciliter la gestion, un ray grass anglais dans une parcelle de pâturage doit être le moins remontant possible. Vous pouvez retrouver toutes les caractéristiques des variétés inscrites au catalogue français sur le site : http://www.herbe-book.org/

Bien choisir ces semences ne suffit pas pour avoir une belle prairie. Il est impératif de prendre du soin à l'implantation. Sur un semis de printemps, seules les espèces alternatives vont réaliser une monté à l'épi la première année (c'est le cas des rgi alternatif) pour les autres la production sera uniquement composée de feuilles. Pour le mode d'implantation, on a le choix entre le semis classique sous couvert ou non d'une céréale de printemps. L'objectif est d'assurer une levée homogène et rapide. Pour cela, la préparation du lit de semence doit être relativement fine, avec des mottes inférieures à 0,5 cm. Il faut veiller à semer peu profond, à environ 1 cm. Au-delà de 2 cm, le taux de levée diminue fortement. Après le semis, il est important de rappuyer la terre avec un cultipacker. La céréale se sème dans un premier temps à 50-80kg/ha et la prairie dans un deuxième temps. Vous pouvez aussi choisir de semer votre prairie dans une céréale d'automne déjà implantée. Il faut pour cela que la céréale ne soit pas trop forte, et surtout pas désherbée. Cette technique favorise les légumineuses veillez avoir suffisamment de graminée pour garantir le rendement.

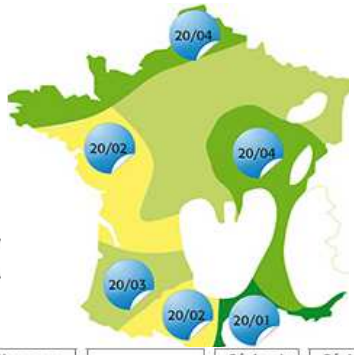

Date limite d'implantation prairie longue durée (source arvalis)

Espèce à privilégier avec une forte contribution à la production fourragère
Espèce d'accompagnement dont on attend un autre rôle que strictement productif
Espèce moins bien adaptée au sol et/ou à l'utilisation

Espèces	Sol	Sain et profond			Alternance hydrique			Hydromorphe			Séchant acide			Séchant calcaire		
		Fauche	Mixte	Pâturage	Fauche	Mixte	Pâturage	Fauche	Mixte	Pâturage	Fauche	Mixte	Pâturage	Fauche	Mixte	Pâturage
Espèces majeures	RGH *															
	RGA précoce à ½ tardif															
	RGA tardif à très tardif															
	Dactyle														(1)	(1)
	Fétuque élevée															
	Fétuque des prés															
	Fléole															
	Trèfle blanc															
	Trèfle violet *															
	Luzerne										(2)					
Espèces mineures avec intérêt fourrager	Sainfoin															
	Lotier															
	Trèfle hybride															
Espèces mineures avec moins d'intérêt fourrager	Pâturin des prés															
	Fétuque rouge															
	Minette															

Contact

Mickaël COQUARD
Port : 06 89 12 55 72
Mail : mickaelcoquard@cmre.fr
Note technique hebdomadaire - IPNS
SPEL – 18 Avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY

Maison de l'élevage DU RHÔNE